CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

FRUCTIRESIDENCE

Société Civile de Placement Immobilier au capital social de 31 087 000 €.
Siège social : 8-12 rue des Pirogues de Bercy 75012 Paris.
515 392 512 R.C.S. Paris

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Associés de la Société Civile de Placement Immobilier FRUCTIRESIDENCE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 21 juin 2013 à 14h30 au siège social de la société situé 8-12 rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance, du Commissaire aux Comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012.

2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.

3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier.

4. Présentation de la valeur comptable déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.

5. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.

6. Présentation de la valeur de reconstitution déterminée par la Société de Gestion à la clôture de l'exercice.

7. Quitus à la Société de Gestion.

8. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Pierre ANIORTE.

9. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Isabelle DEPARDIEU.

10. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Claude LOBJOIE.

11. Nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Jean-Pierre PROCUREUR.

12. Nomination de la société BNP PARIBAS RE VALUATION en qualité d'expert immobilier.

13. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

14. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Première résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2012.

Deuxième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation et la répartition du résultat de 256 152,14 € telles qu'elles lui sont proposées par la Société de Gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 256 795,99 €, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 643,85 €, il convient de répartir aux associés une somme de 248 696,00 €, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et décide d'affecter au report à nouveau la somme de 8 099,99 €.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 8,00 €.

Troisième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les conventions soumises à l'article L 214-76 de la partie législative du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Quatrième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
– la valeur nette comptable qui ressort à 34 745 421,15 €, soit 1 117,68 € pour une part.

Cinquième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
– la valeur de réalisation qui ressort à 34 336 720,66 €, soit 1 104,53 € pour une part.

Sixième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion de :
– la valeur de reconstitution qui ressort à 39 855 879,55 € soit 1 282,07 € pour une part.

Septième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Huitième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Pierre ANIORTE. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Neuvième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Isabelle DEPARDIEU. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Dixième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Claude LOBJOIE. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Onzième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Jean-Pierre PROCUREUR en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Son mandat d'une durée de trois années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Douzième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire nomme la société BNP PARIBAS RE VALUATION en qualité d'expert immobilier. Son mandat d'une durée de quatre années prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Treizième résolution — L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

— Monsieur Pierre ANIORTE
Né le 19 mars 1949 à ORAN (Algérie)
Nombre de parts détenues : 10
Demeurant : 10, avenue Victoria 06800 CAGNES SUR MER
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
- Entrepreneur

— Madame Isabelle DEPARDIEU
Né le 6 janvier 1954
Nombre de parts détenues : 1
Demeurant : 197 rue de la Croix-nivert 75015 Paris
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
- Cadre de Banque à la BPCE

— Monsieur Claude LOBJOIE
Né le 19 juin 1948
Nombre de parts détenues : 1
Demeurant : 4 rue Ledru Rollin 92150 Suresnes
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
- Gérant

NOMINATION EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

— Monsieur Jean-Pierre PROCUREUR
Né le 31 janvier 1953
Nombre de parts détenues : 120
Demeurant : 5 avenue Pol Antoine 52000 Chaumont
Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :
- Gérant

Pour avis, La société de gestion : NAMI-AEW EUROPE

1302291